

Présentation du GIP INRA-CIRAD

"Initiative Française pour la Recherche Agronomique Internationale" (IFRAI)

En réponse à la demande que leur avaient faite les ministres de tutelle de proposer une « *stratégie commune pour renforcer à l'international l'offre de compétences de la recherche française en agronomie et en gestion des ressources biologiques, notamment en direction des pays en développement et des pays émergents* » et après un travail conduit en 2006 sur les besoins internationaux et les manières d'y répondre, l'INRA et le CIRAD ont créé le GIP : "Initiative Française pour la Recherche Agronomique Internationale" (IFRAI).

Construire à partir de la spécificité des deux établissements

L'option proposée est celle du rapprochement dans l'action, en faisant le constat d'un nombre important de convergences entre les politiques des établissements du côté de la science et des défis à relever.

La différence dans les missions et le positionnement institutionnel entre le CIRAD et l'INRA est un atout pour permettre aux deux établissements d'aborder plus efficacement et ensemble les questions de recherche liées en particulier à la gestion des biens communs de l'humanité comme la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité ou la lutte contre les pandémies qui concernent tout autant les pays développés, les grands pays émergents, ou les pays en développement. Pour répondre à ces défis il faut plus de science, construire une offre de recherche cohérente au niveau national pour mieux coopérer à l'échelle internationale, et conserver une capacité d'intervention adaptée à la diversité des terrains et des situations.

Créer une personnalité morale de nature coopérative entre deux établissements autonomes

Pour bâtir à partir de la spécificité de la mission de chacun des deux établissements, il convient que chacun d'entre eux puisse continuer à construire sa stratégie sur l'ensemble de son périmètre d'action propre, tout en prenant en compte les éléments de convergences existants entre eux, au plan scientifique et du partenariat, mais aussi des domaines qu'ils font le choix de partager au sein de cette alliance formalisée que constitue le GIP.

Cette recherche de cohérence va reposer sur une capacité d'analyse mutualisée en matière de perspectives, d'études et de réflexion scientifique se situant en amont de la fonction de programmation interne propre à chacun dans le cadre d'une stratégie d'établissement autonome.

Le statut de groupement d'intérêt public (GIP) répond en effet spécifiquement à l'objectif de coopération et de partage entre deux établissements publics, pour être plus présent et pertinent au niveau international.

Le GIP est donc créé pour concevoir cette « offre française » en matière de recherche agronomique, pour la rendre visible à l'échelle internationale, pour constituer une fonction de programmation commune propre à la recherche finalisée. En créant cette alliance, l'INRA et le CIRAD affichent ensemble la volonté de construire un cadre de concertation ouvert avec des porteurs d'enjeux intéressés sur des thématiques agricoles, alimentaires, sanitaires ou environnementales, et se donnent comme cible prioritaire la construction de programmes de recherche communs ou complémentaires à porter auprès des instances multilatérales mais aussi des trois grands pays émergents (Brésil, Chine, Inde) et les pays du bassin méditerranéen, comme au niveau national.

Des modalités de fonctionnement cohérentes avec la mission

Compte tenu de son objet, le GIP n'a pas vocation à se substituer aux activités d'opérateurs de recherche conduites par les deux établissements de manière autonome. Il n'exercera pas d'actions de recherche ou de valorisation en son sein, mais les stimulera le cas échéant. Il devra mobiliser les compétences internes aux deux établissements dans le cadre de concertation à organiser avec des partenaires français ou étrangers au titre des missions qui lui sont confiées.

Ces activités reposeront pour l'essentiel sur les personnels des deux établissements. Il sera néanmoins nécessaire de constituer sur cette base une petite équipe de permanents. Celle-ci ne devrait pas dépasser à terme une **dizaine de personnes mises à disposition** par les deux établissements ou dans certains cas détachés par d'autres organismes publics.

Le GIP sera dirigé par **Bernard Hubert**, jusque-là directeur scientifique INRA "Société, économie et décision", ayant des capacités d'animation scientifique et connaissant suffisamment bien les deux établissements pour pouvoir en mobiliser leurs compétences internes et ayant pratiqué la recherche agronomique au Nord et au Sud. Il gèrera un budget de fonctionnement apporté à parité par les deux établissements dont le montant en régime de croisière devrait se situer aux environs de **500K€** annuels.

Le budget du GIP sera essentiellement un budget de fonctionnement permettant d'assurer la logistique de l'organisation de rencontres, la production de documents de synthèse et sa promotion dans les enceintes internationales.

La gouvernance du consortium reposera sur trois instances spécialisées :

- Un conseil d'administration resserré, composé uniquement de six membres des directions générales du CIRAD et de l'INRA. La présidence du conseil sera assurée alternativement par le président du CIRAD et la présidente directrice générale de l'INRA pour un mandat de deux ans. C'est le président du CIRAD, **Patrice Debré** qui remplira le premier mandat.
- Un comité des partenaires compétents sur les domaines d'intérêt partagés identifiés par les deux établissements, composés de personnalités françaises ou étrangères qui permettra de mieux appréhender la demande.
- Un comité des programmes scientifiques composé des directeurs scientifiques de l'INRA et directeurs de départements pour le CIRAD, travaillera de manière à bien identifier les sujets de recherche correspondant à l'analyse des enjeux communs et des questions posées aux communautés scientifiques par les partenaires. Le comité des programmes scientifiques devra pour remplir sa mission s'appuyer fortement sur les communautés scientifiques des deux établissements et favoriser une remontée des propositions et des initiatives de la part des chercheurs.

:::